

Faure A., Muller P., 2016, « Cycle, réseaux, récits : questions de recherche sur l'action publique locale-globale », in Bonnal P., Chevalier P., Dedeire M., J.-M. Sourisseau J.-M. (dir.), [*Production et circulation des normes pour l'action territoriale*](#), Presses universitaires de la Méditerranée, Collection « Territoires en mutation », p. 12-32

Cycle, réseaux, récits : questions de recherche sur l'action publique locale-globale

Alain Faure (Pacte – Université de Grenoble Alpes)

Pierre Muller (CEE – Sciences Po Paris)

Résumé. *Peut-on formuler un cadre théorique permettant de penser les changements qui affectent à la fois les niveaux de l'Etat et les niveaux infranationaux ? Comment rendre compte de la complexité des interrelations entre les différents niveaux de gouvernement des sociétés occidentales ? Pour éclairer ces deux questions, nous discutons ici trois hypothèses. 1) Les sociétés occidentales entrent dans un nouveau cycle d'action publique conduisant à un changement des cadres cognitifs et normatifs globaux et donc à une reformulation de la tension entre global et local. 2) Ce passage au « cycle de la gouvernance durable » correspond à une transformation considérable des modalités d'exercice de l'action publique infranationale, notamment en raison de réseaux fluides et fragmentés. 3) Le niveau local reste paradoxalement le lieu privilégié des mobilisations sociales et identitaires, l'espace où des promesses politiques sont formulées et débattues. La conclusion insiste sur la panne de référentiels sectoriels que ce cycle, ces réseaux et ces récits suggèrent.*

Mots clés : *action publique, gouvernementalité, référentiels, réseaux, récit*

Erreur ! Aucun nom de propriété n'a été fourni.

Ce chapitre propose une contribution à l'une des questions qui suscite le plus de controverses aujourd'hui dans la communauté des spécialistes de l'analyse de l'action publique : comment décrypter la place du « local » dans les transformations profondes qui affectent les conditions d'exercice du gouvernement des sociétés occidentales et, plus généralement, la place de l'Etat dans un contexte de changement accéléré. Depuis le choc pétrolier des années 70 et la montée en puissance d'une pensée néo-libérale sensée traduire la « nécessité » du changement [Jobert 1994], les interrogations sur le rôle des autorités publiques se sont multipliées. Alors que l'Etat semblait condamné sans autre forme de procès par les néo-libéraux comme étant « le » problème, la plupart des chercheurs s'accordent aujourd'hui pour considérer que le retrait et le renforcement des Etats apparaissent comme deux mouvements simultanés, ce qui complique l'interprétation des transformations en cours. Des processus de privatisation ou d'*agencification* [Bezes 2009, Benamouzig, Besançon 2008] se combinent ainsi avec la mise en place de politiques publiques dans des domaines toujours plus nombreux et souvent en prise plus directe avec la sphère privée [Muller, Sénac 2009].

Le temps des régulations entrecroisées

Parmi les enjeux de cette évolution des Etats, la question du local devient centrale. En France par exemple, le mouvement continu de décentralisation depuis plus de trente ans conduit à reformuler les interrogations portant sur la dimension infranationale dans la fabrique des politiques publiques. Mais là encore, la question va bien au delà d'une approche en termes de vases communicants ou d'une simple diminution des compétences de l'Etat au profit des collectivités locales. En réalité, l'Etat et le local se transforment simultanément et selon des logiques de régulation *entrecroisée* où une multitude d'acteurs interagit à différentes d'échelles et sur des objets très variés.

Tout le problème est de savoir s'il est possible de formuler un cadre théorique permettant de penser les changements qui affectent à la fois les secteurs de l'Etat et les différentes échelles de gouvernement des sociétés occidentales. Pour éclairer cette équation complexe, trois hypothèses sont mises en discussion:

- La première concerne les enjeux contemporains de régulation publique et leur inscription progressive dans un mouvement de gouvernance globale. Les transformations de l'action publique peuvent en effet s'analyser sous la forme d'une succession de cycles qui désignent à chaque fois l'émergence d'une nouvelle forme de gouvernementalité [Foucault 2004]. Parmi d'autres caractères, chacun de ces cycles est porteur d'un mode spécifique de relation global/local. Notre hypothèse est que nous entrons dans un cycle de gouvernance globale qui conduit à un changement des cadres cognitifs et normatifs globaux et donc à une reformulation de la tension entre le global et le local.
- La deuxième hypothèse concerne les enjeux d'échelle qui caractérisent et orientent ce nouveau cycle [Brenner 2004]. Les interactions multi-acteurs et multi-niveaux fonctionnent sur une logique réticulaire qui produit à la fois de la fluidité et de la fragmentation. Cette évolution implique d'étudier comment l'action publique infranationale transforme les styles et les régimes de gouvernement en allant au-delà de la controverse binaire du changement par incrémentalisme ou par rupture.
- La troisième hypothèse concerne enfin les enjeux narratifs qui accompagnent ces enjeux de régulation et d'échelles [Roe 1994]. Le niveau local devient l'espace démocratique privilégié de mise en récits du bien commun, à la fois pour cristalliser les mobilisations sociales et identitaires, pour produire des expertises et pour formuler de nouvelles *promesses* politiques.

Nous verrons comment ces trois évolutions orientent les mécanismes de circulation des idées vers une *action publique locale-globale* en soulignant, en guise de conclusion, la panne de référentiels qui semble en découler en termes de médiation politique.

1. Un quatrième cycle de gouvernementalité

Dans une perspective d'analyse des politiques publiques, les transformations de l'action publique peuvent s'analyser comme une succession de cycles qui correspondent à chaque fois à une forme de gouvernementalité spécifique. L'usage de cette notion de cycle se justifie parce que chacun des cycles (que l'on va détailler plus loin) se caractérise par la même temporalité. À chaque fois, on repère le développement d'un type de gouvernementalité qui va s'imposer à travers une façon spécifique de traiter les problèmes, puis, au bout d'un certain temps, connaître une crise entraînant une reformulation des formes de l'action des autorités gouvernementales et de la manière dont sont pensées les politiques publiques à une époque donnée. Le changement de cycle ne signifie donc pas un retour en arrière, au contraire, pourrait-on dire, puisque chaque cycle correspond à un moment précis de l'histoire. On parlera de cycle parce qu'à chaque fois, les modalités du changement sont similaires (la crise entraîne l'émergence, puis la domination d'une nouvelle forme de gouvernementalité, qui entraîne à son tour une nouvelle crise). Les cycles d'action publique constituent à proprement parler la scansion de l'historicité de l'Etat : ils scandent l'épaisseur politico-administrative d'une situation historique [Muller 2013 pp 78-88].

Chaque cycle renvoie à trois dimensions, trois champs qui donnent leur sens à l'action publique et dont la *friction* permet d'en comprendre le changement : un régime économique, des règles de citoyenneté et un style d'action publique. Pour comprendre les transformations de l'action publique de manière systémique, il faut saisir la relation entre ces trois dimensions dont l'articulation constitue la substance d'un cycle :

- Le régime économique et social fixe les modalités de la production et de l'échange, la manière dont une société définit son rapport à la richesse ;
- Les règles de citoyenneté rendent compte du rapport des individus à l'espace civique à travers des normes et des institutions ;
- Le style d'action publique est structuré par un référentiel global, il reflète une vision du monde dominante à une époque.

En adoptant cette grille de lecture, on peut distinguer quatre cycles qui permettent de restituer l'historicité des politiques publiques. Le premier, le *cycle de l'Etat libéral*, va de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle à la crise de 1929 et à la seconde guerre mondiale, et correspond à la naissance des politiques publiques. Le deuxième, le *cycle de l'Etat providence*, s'étend de la seconde guerre mondiale jusqu'aux années 70. Le troisième, le *cycle de l'Etat entreprise*, va des années 70 jusque dans les années 2000. Nous faisons l'hypothèse que la période actuelle correspond à l'ouverture d'un nouveau cycle que l'on pourrait qualifier de *cycle de la gouvernance durable*. Il se caractérise notamment par une montée en puissance des préoccupations environnementales, un régime de citoyenneté en réseaux, des communautés virtuelles choisies, un regain des revendications identitaires territorialisées, une professionnalisation des expertises locales. L'hypothèse que nous souhaitons défendre ici est que cette nouvelle forme de gouvernementalité, fondée sur une nouvelle combinaison entre niveaux et acteurs de l'action publique, correspond à l'émergence d'un *référentiel de l'efficacité globale* qui donne au « local » un statut beaucoup moins subsidiaire que par le passé.

Parmi les indices qui permettent de diagnostiquer l'entrée dans un nouveau cycle d'action publique, quatre tendances méritent d'être soulignées :

- La montée en puissance des pays dits « émergents » (le processus de globalisation ne se limite plus au monde occidental) [Wallerstein 2007] ;
- La place toujours plus centrale des questions environnementales (le réchauffement climatique marque l'entrecroisement des enjeux globaux et des controverses locales) ;
- La remise en cause par la crise économique du credo néolibéral (la question des rapports entre Etats et marchés est frontalement et radicalement reformulée dans le contexte de la « grande récession ») [Gréau 2012] ;

Erreur ! Aucun nom de propriété n'a été fourni.

- La globalisation des réseaux d'information (la formule jusqu'ici hasardeuse du « village mondial » devient réalité).

2. Des réseaux multiscalaires, fluides et fragmentés

Ces différentes tendances entraînent l'expérimentation de nouvelles formes de gouvernementalité, avec notamment une reformulation de la relation entre le global et le local. Le passage du cycle de l'Etat-entreprise au cycle de la gouvernance durable correspond à une transformation considérable des modalités d'exercice de l'action publique infranationale. Pour dire les choses de manière un peu tranchée, si le cycle 2 était celui de la toute puissance (supposée) des Etats et le cycle 3 celui des entreprises, le cycle 4 promet d'être celui des réseaux.

Cela ne signifie en aucune façon que les Etats et les entreprises vont « disparaître ». On constate simplement que les modes d'exercice du gouvernement se transforment dans un modèle où l'espace public se fragmente et se fluidifie, aucun acteur n'ayant véritablement la possibilité de monopoliser, même de manière relative, la production du sens et la définition des instruments d'action publique. Dans ce contexte mouvant, les transformations de la relation entre global et local prennent plusieurs formes.

On constate d'abord la remise en cause, au moins tendancielle, des relations hiérarchiques entre le centre et les « périphéries » ou, plus exactement, un nouveau partage de rôles entre les deux. Ainsi en France, le mouvement de décentralisation s'est traduit récemment par un renforcement du rôle de l'administration territoriale, et notamment des préfets mais aussi des bureaucraties régionales et métropolitaines, dans un contexte ouvert de réforme de l'Etat [Douillet Faure Halpern Leresche 2012]. Dans le même temps, l'autonomie croissante des collectivités locales entraîne une pression renforcée pour le respect de règles managériales, et l'entrecroisement des niveaux de gouvernement local vient encore renforcer cette remise en cause d'une relation « top down » [Pasquier 2012].

De ce fait, les différents niveaux qui constituent l'infranational sont moins mis en ordre à travers l'expression de pouvoirs hiérarchiques qu'à partir de la capacité des acteurs à construire des récits qui ont vocation à cadrer l'espace civique (ou plus exactement les espaces civiques infranationaux). Ces récits sont produits à la fois par des élus et par des acteurs de la société civile comme les entreprises, les associations de défense de l'environnement ou les comités d'usagers. Nous verrons plus loin que c'est leur entrecroisement et leur télescopage qui donnent sens à la politique. On peut remarquer ici (on y reviendra en conclusion) que le concept de *référentiel*, si on l'entend comme un cadre normatif et cognitif que s'impose aux acteurs, ne rend plus compte de cet enchevêtrement des récits, enchevêtrement qui se caractérise au contraire par son extrême fluidité.

Partout en Europe, la principale caractéristique de cette évolution concerne l'hétérogénéité de l'inscription spatiale et temporelle des acteurs [Faure Leresche Muller Nahrath 2007]. Ainsi, la construction des coalitions d'acteurs va-t-elle intégrer les stratégies à court terme (électorales par exemples) et à long terme (stratégies d'investissement économique), mais aussi les stratégies « locales » (lutte contre l'exclusion...) et « globales » (stratégies économiques et financières de firmes, mais aussi positionnement des acteurs sur les questions écologiques). Ce qui ressort des politiques publiques étudiées, c'est le sentiment d'un continuum entre les échelles infranationales, nationales et globales [Sassen 2009]. Ce ne sont plus des univers différenciés, ils sont convoqués simultanément dans la stratégie des acteurs. Mais cette *fluidité* réticulaire s'accompagne aussi d'un puissant et permanent processus de *fragmentation* des intérêts et des champs d'intervention.

La construction et la légitimation de priorités d'action publique reposent ici sur la capacité de certains acteurs locaux à mettre en liens ou en phase les différentes strates qui constituent les « espaces civiques locaux ». Il s'agit pour eux d'articuler, dans une perspective résolument multiscalaire, les différents champs au sein desquels l'action publique locale se déploie.

3. Les mises en récit du bien commun local

Cette évolution implique de porter une attention particulière aux récits de l'action publique locale qui renouvellent les modes de construction de la citoyenneté. L'entrée dans ce quatrième cycle d'action publique se caractérise en effet par l'émergence de nouvelles formes de rapports à l'espace public pour les individus et les groupes. Après la *citoyenneté de classe* caractéristique du cycle 1, après la *citoyenneté sectorielle* du cycle 2, après *l'individualisme entrepreneurial* du cycle 3, l'entrée dans le cycle de la gouvernance durable témoigne de l'émergence de récits centrés sur l'identité citoyenne. Sans que ne soient aucunement remises en cause les tendances à l'individualisation des sociétés et à la dominance des relations marchandes, cette insertion des individus dans la sphère publique passe de plus en plus souvent par la construction locale de réseaux qui, là encore, transgressent de manière spectaculaire l'autonomie antérieure des différents niveaux d'action publique. On constate à cet égard que le niveau local reste, paradoxalement à l'heure de la globalisation, le lieu privilégié des mobilisations sociales et identitaires, l'espace où des attentes politiques sont formulées et débattues.

L'activité de réenchantement des problèmes par les individus se manifeste de multiples façons dans les espaces locaux, aussi bien en milieu urbain que périurbain et rural :

- La facette émergente la plus médiatisée concerne les mobilisations collectives qui contestent frontalement le bienfondé de grands projets publics ;
- Une autre facette (plus ciblée et ponctuelle) se développe avec les habitants qui s'impliquent dans des groupes d'usagers sur des dossiers sensibles touchant leur vie quotidienne et leur environnement immédiat ;
- Une facette plus classique de mobilisation perdure qui concerne la vitalité, dans chaque configuration territoriale, d'une multitude de groupes d'intérêts reconnus par les institutions locales et en contact direct avec la société politique locale ;
- On voit aussi se multiplier les groupes *ad hoc* qui combinent des attentes sociétales militantes et des dynamiques plus communautaires et localisées sur le bien être à l'échelle d'un quartier, d'un village ou d'une micro-région ;
- De même assiste-t-on à une impressionnante professionnalisation des micro-espaces de production d'expertise sur les services publics et d'évaluation des politiques publiques locales, aussi bien dans les sphères privées et associatives qu'au cœur des administrations territoriales ;
- Enfin, il faut bien sûr mentionner l'inflation des dispositifs participatifs que les collectivités locales financent et encouragent, à toutes les échelles territoriales, pour sonder la demande citoyenne et célébrer les vertus de la démocratie de proximité [Gourgues 2013].

Malgré leur hétérogénéité, ces différents mouvements de cristallisation des idées en promesses politiques ont pour point commun de proposer une lecture du *bien commun* qui échappe, parfois radicalement, aux canaux classiques de production des rhétoriques sur l'intérêt général. Sans entrer dans le débat (compliqué) des *dépendances aux sentiers* propres à chaque institution [Pierson 2000], à chaque filière d'activités et à chaque style politique national [Richardson 1982], il faut souligner ici l'hétérogénéité des façons d'argumenter ce qui relève du *vivre ensemble* dans la cité.

On préférera la notion de *récit* [Radaelli 2000] à celles de rhétorique ou de discours pour souligner le fait que le *référentiel de l'efficacité globale* est spécifiquement imprégné par la symbolique localisée et contextualisée des prises de position. Dit autrement, l'argumentaire des acteurs procède d'une construction narrative sensible dans laquelle *l'esprit des lieux* possède souvent une importance décisive. Il apparaît ainsi que les termes du débat démocratique diffèrent selon chaque culture politique locale et selon chaque appréhension sectorielle du rapport global-local. Ainsi, les arguments sur la frontière public/privé comme ceux sur la légitimité comparée des paroles citoyenne, experte et

Erreur ! Aucun nom de propriété n'a été fourni.

politique oscillent-ils en fonction de plusieurs critères :

- Dans les régions urbaines, on observe des arbitrages différenciés concernant le rôle des dispositifs d'interface (commissions, comités, conseils, groupes...) dans le pilotage des politiques publiques métropolitaines ;
- Dans chaque contexte rural et périurbain, la capacité de mobilisation des résidents et des professionnels dans les arènes politiques intercommunales oriente la portée des récits sur la « durabilité » des activités industrielles, récréatives et paysagères ;
- La gestion des espaces naturels et patrimoniaux sensibles reste souvent suspendue à l'issue des joutes (verbales, juridiques, politiques...) opposant différentes catégories d'acteurs ou groupes d'acteurs sur les questions polysémiques de l'identité et de l'authenticité locales;
- Les villes centre et les *pôles de centralité* des métropoles institutionnalisent des modes d'organisation des intérêts catégoriels qui reflètent les singularités des relations de clientélisme construites sur le temps long au sein des municipalités et des départements (ou provinces ou régions, selon les pays).

Sur le plan symbolique, ces indices suggèrent une mise en ordre mais aussi une dispersion. Les récits de la citoyenneté sont caractéristiques d'une fragmentation du rapport à l'espace civique, fragmentation qui fait écho à celle de l'action publique. Il existe en effet une symétrie entre la diversité de ces fabriques discursives territorialisées et l'hétérogénéité des dispositifs et instruments qui segmentent, à toutes les échelles d'intervention, le traitement public des problèmes. Les *mises en récits* du bien commun s'invitent ainsi au cœur du processus de gouvernementalité : elles nous informent sur une activité de *transcodage* des problèmes qui s'émancipe du raisonnement sectoriel et balistique centré sur l'Etat [Lascoumes 1996] mais qui ne dessine pas pour autant une nouvelle grammaire de la domination et du pouvoir.

Le brouillage des référentiels sectoriels

Le schéma d'analyse que nous avons esquissé appréhende la circulation et l'appropriation des normes de l'action publique locale autour de trois hypothèses : l'émergence d'un cycle de gouvernance durable ; un rapport global-local multiscalaire ; des récits territorialisés sur le bien commun. Nous souhaitons conclure le propos en insistant sur le brouillage des référentiels sectoriels que ce cycle, ces réseaux et ces récits semble générer. Nous avons souligné dans l'introduction que le défi analytique portait surtout, en science politique, sur l'entrecroisement complexe des régulations publiques tant horizontales que verticales. Avec la remise en cause des relations centre-préférences et l'affirmation des espaces civiques locaux, on constate un double brouillage des référentiels sectoriels sur leurs fondations et dans leurs impacts.

Le *moment* de la gouvernance globale et des réseaux multiscalaires configure certes de nouveaux espaces de médiation mais la montée en puissance des récits localisés ne permet plus d'observer des processus homogènes de cristallisation des conflits politiques en solutions publiques. Aussi bien en milieu rural que périurbain ou métropolitain, les mondes sociaux locaux défendent les enjeux collectifs sur des arguments de *souveraineté groupale* qui contestent (souvent frontalement) la souveraineté politique et l'expertise technique de l'Etat. Pour étudier ces formes hétérogènes de résistance, on reprendra volontiers les analyses de Bernard Poche sur *L'espace fragmenté* [Poche 1996] lorsque le sociologue a détaillé dans les sociétés rurales comment le groupe, en tant que phénomène contextuel, asseyait sa cohésion sur le langage. Dans les espaces civiques en formation, les plaidoyers identitaires ne sont pas de simples curseurs du changement, ils construisent une *façade du territoire* au sens goffmanien du terme [Goffman 1973] : le récit a pour fonction de légitimer le savoir indigène, il permet d'afficher une certaine représentation de l'ordre local au sein des réseaux multiscalaires et au cœur du référentiel de l'efficacité globale.

Erreur ! Aucun nom de propriété n'a été fourni.

On retiendra que dans tous les types de configuration territoriale, ce travail de réenchâtement est à la fois partiel et contingent. Il peine à produire des *référentiels sectoriels* qui exprimeraient une relation dynamique de contraintes sur les agents. Il ne favorise pas l'émergence de *médiateurs* opérant la transaction avec des enjeux plus globaux [Muller 2005]. Ainsi, le cycle de la gouvernance durable encourage-t-il la confrontation des idées et des intérêts mais sans que le langage du pouvoir ne devienne dominant ou hégémonique, comme si les processus de mise à l'agenda des problèmes ne produisaient ni idéologie, ni doctrine, ni *doxa*, ni matrice cognitive.

L'impact des récits et des réseaux sur la production du sens constitue donc la principale énigme de l'action publique locale-globale en formation. On pouvait jusqu'alors distinguer les arènes, lieux d'affrontement entre acteurs, des *forums*, lieux de traduction des problèmes en priorités collectives. Cette dichotomie, approfondie dans la littérature anglosaxonne consacrée aux *Public Arenas* [Lowi 2009], permettait d'opérer une distinction entre *politics* (la compétition politique), *policies* (l'action publique) et *problems streams* (le public). Quelques auteurs pointaient l'émergence de *référentiels civiques* conquis par les citoyens dans l'accès à l'espace public [Jobert 2004] tandis que beaucoup d'autres soulignaient que chaque type de politique publique déterminait une structure de compétition politique. Depuis deux décennies, qu'ils soient experts, militants ou identitaires, les discours politiques illustrent le paradoxe démocratique d'un langage à la fois omniprésent et impuissant pour que les *policies* et les *problem streams* deviennent des enjeux de *politics*.

Erreur ! Aucun nom de propriété n'a été fourni.

Bibliographie

Benamouzig Ph., Besançon J., 2008, « Les agences : de nouvelles administrations publiques ? », in Borraz O., Guiraudon V. (dir.), *Politiques publiques : 1, La France dans la gouvernance européenne*, Paris, Presses de Sciences po, pp 283-307.

Bezes Ph., 2009, *Réinventer l'État : les réformes de l'administration française, 1962-2008*, Paris, PUF.

Brenner N., 2004, *New State Spaces: Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford, Oxford University Press, 351 p.

Douillet A-C, Faure A., Halpern Ch., Leresche Ph., 2012 (dir), *L'action publique locale dans tous ses états : différenciation et standardisation*, Paris, L'Harmattan.

Faure A., Leresche J.Ph., Muller P. Nahrath S. (dir.), 2007, *Action publique et changements d'échelles : les nouvelles focales du politique*, Paris, L'Harmattan.

Foucault M., 2004, *Sécurité, territoire, population, Cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Gallimard-Seuil.

Goffman E., 1973, *La présentation de soi*, Paris, Editions de Minuit.

Gourgues G., 2013, *Les politiques de la démocratie participative*, Grenoble, PUG.

Gréau J.-L., 2012, *La Grande Récession*, Paris, Gallimard, coll. Folio.

Jobert B. 1994 (dir), *Le tournant néo-libéral en Europe : idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*, Paris, L'Harmattan.

Jobert B., 2004, « Une approche dialectique des politiques publiques. L'héritage de l'Etat en cause », *Pôle Sud*, n°21.

Lascoumes P., 1996, « Rendre gouvernable : de la traduction au transcodage. L'analyse du changement dans les réseaux d'action publique », in CURAPP, *La Gouvernabilité*, Paris, PUF, p. 325-338.

Lowi T., 2009, *Arenas of Powers : Reflections on Politics and Policy*, Norman Nicholson Ed.

Muller P., 2005, « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique : structures, acteurs et cadres cognitifs », *Revue Française de Science Politique*, 56 (1).

Muller P., Sénac-Slawinski R. et al, 2009, *Genre et action publique : la frontière public-privé en questions ?*, Paris, L'Harmattan.

Muller P., 2013, *Les politiques publiques*, Paris, PUF, coll. "Que sais je ?".

Pasquier R., 2012, *Le pouvoir régional : mobilisations, décentralisations et gouvernance en France*, Paris, Presses de Sciences po.

Poche B., 1996, *L'espace fragmenté. Eléments pour une analyse sociologique de la territorialité*, Paris, L'Harmattan.

Pierson P., 2000, « Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics », *American Political Science Review*, 94 (2) pp 251-267.

Radaelli C., 2000, « Logiques de pouvoirs et 'récits', dans les politiques publiques de l'Union européenne », *Revue Française de Science Politique*, 50 (2) pp 255-275.

Richardson J., 1982, dir., *Policy Styles in Western Europe*, Londres, Allen and Unwin.

Roe E., 1994, *Narrative Policy Analysis : Theory and Practice*, Durham, Duke University.

Sassen, S., 2009, *Critique de l'Etat : Territoires, Autorités et Droits de l'époque médiévale à nos jours*, Paris, Demopolis/Le Monde diplomatique.

Wallerstein I., 2004, *Comprendre le monde : Introduction à l'analyse des systèmes-monde*, Paris, La Découverte.